



CONTACT :

MICKAËL FAURE

[mfaure@troisieme-oeil.org](mailto:mfaure@troisieme-oeil.org)

06 88 40 84 17

166, chemin des Varons

73 370 Le Bourget du Lac

SIRET : 921 798 237 00019

[www.troisieme-oeil.org](http://www.troisieme-oeil.org)

# BILAN PROFESSIONNEL

## C'EST QUOI ?

- Le bilan professionnel est un outil essentiel pour analyser le parcours, les compétences, les aspirations et les objectifs des salariés/agents.
- C'est une solution dédiée à la gestion de carrière et à l'anticipation des évolutions organisationnelles.

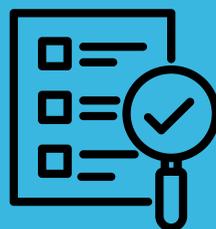
## POUR QUI ?

- S'adresse à tout salarié ou agent en situation de mobilité professionnelle, qu'elle soit choisie ou imposée, ou encore dans le cadre d'une reconversion professionnelle visant une meilleure adaptation ou évolution.
- Conçu pour les employeurs privés et publics souhaitant optimiser et valoriser leur plan de développement des compétences, notamment dans le cadre d'une démarche stratégique GPEC pour renforcer la performance et l'agilité de leurs équipes.

## AVANTAGES

### Le bilan professionnel :

- Permet d'évaluer sa carrière en profondeur : analyse des compétences professionnelles et personnelles, des aptitudes et des motivations.
- Permet de construire et de valider un projet professionnel réaliste, concret et atteignable.
- Aide les employeurs à mieux comprendre l'employabilité de chaque salarié/agent, afin de prévenir l'usure et la désinsertion professionnelle.
- Facilite et optimise la mobilité professionnelle au sein des ressources humaines.
- Renforce la confiance en soi des salariés/agents en leur offrant une meilleure connaissance de leur potentiel et en les aidant à surmonter les obstacles liés à leur évolution professionnelle.



## MODALITES

- D'une durée de 24 heures sur 2 à 3 mois, le bilan professionnel est une démarche structurée pour réfléchir et planifier son avenir. Il associe des séances avec un consultant spécialisé et des exercices personnels.

### Un Processus en Trois Phases :

- Phase préliminaire : Comprendre la situation actuelle, les besoins et attentes pour poser les bases du travail.
- Phase d'investigation : Analyse approfondie du profil du bénéficiaire (compétences, motivations) et exploration de divers projets professionnels.
- Phase de conclusion : Validation des projets, élaboration d'un plan d'action concret et remise d'une synthèse détaillée.

